

2^e ANNÉE

Bureau:
Rue de l'Université, 12
10 Centimes le N^o

LIÈGE, le 4 MAI 1889

N^o 550

Bureau
Rue de l'Université, 12
10 Centimes le N^o

LE RASOIR



UN PÈRE EMBARASSÉ OU LE NOUVEAU TRIO DE ROBERT LE DIABLE.

« C'est là cet écrit redoutable !!!! »

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco, fr. 5-00
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique hebdomadaire

Éditeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
A FORFAIT.

Un numéro : 10 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, RUE DE L'UNIVERSITÉ, 12, LIÈGE.

A LA PORTE!

L'affaire du curé de Ste-Walburge est venue lundi devant notre Conseil communal.

Il résulte de l'exposé fait par M. l'échevin Reuleaux que le dit curé, qui était chargé de donner l'enseignement religieux à l'école communale de filles, qualifiait cet établissement d'instruction d'école païenne et qu'il usait de son influence sur les familles pour les amener à retirer leurs enfants des écoles de la ville.

Le Collège échevinal, mis au courant de ces faits, s'est empressé d'interdire l'entrée de l'école communale au trop délicat oint du Seigneur qui s'acquittait de sa mission d'une façon aussi apostolique.

L'évêque du diocèse et le curé intéressés n'ont naturellement pas été contents de cette exclusion.

Ils ont donc protesté; le Collège a tenu bon et se montre décidé à réprimer avec la même énergie et avec la même promptitude tous les abus que le clergé se permettrait encore de commettre dans nos écoles communales.

Voilà en deux mots toute l'histoire. Nous regrettons vivement, pour notre part, que le Collège n'ait pas profité de la circonstance pour prendre l'initiative d'une proposition tendant à l'exclusion immédiate de tous les ecclésiastiques qui ont accès dans les écoles de la ville.

En présence de l'esprit d'hostilité, suffisamment connu du clergé, c'était, à notre avis, la seule conclusion logique de l'affaire.

« Vous recevez un Monsieur chez vous, qui vous est présenté par l'évêque, a dit M. Reuleaux; vous le recevez très bien, comme cela se fait entre gens bien élevés, puis, au bout de quelque temps, vous voyez que ce Monsieur va ailleurs débâter contre vous et votre maison. Vous dites tranquillement à ce Monsieur, en touchant légèrement le bord de votre chapeau : « Pardon, à l'avenir vous me ferez le plus grand plaisir en cessant vos visites. »

C'est parfait, mais enfin cela ne suffit pas. Puisque l'évêque a introduit chez vous un Monsieur dans lequel vous ne pouvez plus avoir aucune espèce de confiance, vous avez le droit, vous avez le devoir de vous méfier des autres particuliers de la même clique qu'il vous a présentés.

Vous pouvez donc dire hardiment au prélat, en gardant votre chapeau sur la tête :

« Pardon Monseigneur, nous avons reçu l'autre jour, sur votre présentation, un type indélicat qui passait son temps à nous débâter; nous l'avons flanqué à la porte; mais, pour éviter le retour d'incidents de l'espèce, faites nous donc le plaisir de ne plus nous

présenter personne et d'aller introduire ailleurs les gens que vous couvrez de votre auguste patronage. »

Voilà la seule procédure à suivre ! Agir autrement, c'est s'exposer à jouer un jeu de dupes.

Assez de politique de courtoisie comme cela ! Un coup de balai énergique s'impose dans l'occurrence.

C'est ce qu'ont parfaitement compris MM. Dumont et Renard en proposant, comme conclusion au débat, l'exclusion pure et simple du prêtre de toutes les écoles communales de la ville.

La proposition de ces honorables conseillers a été accueillie par les applaudissements du public; elle a été renvoyée pour examen à la Commission de l'instruction qui, il faut l'espérer, saura faire son devoir.

Le prêtre à l'église; l'instituteur à l'école; telle est la seule solution digne d'une grande cité libérale.

A. RIGOBERT.

CRÉTINERIES.

Le projet de mariage entre la princesse Clémentine et le prince royal d'Italie, dont il avait été plus d'une fois question, prend depuis quelques jours une nouvelle consistance.

Il paraîtrait même que le voyage de la Reine des Belges à Miramar se rattache à ce projet d'union, et, ma foi, à en juger par la fureur de la presse cléricalle, je ne serais pas du tout surpris d'apprendre que les négociations entamées à ce sujet ont, cette fois, définitivement abouti.

Rien de plus cocasse que de lire les divagations furibondes et les protestations grotesques des journaux de la calotte.

« Il suffit, dit le *Bien public*, de connaître l'affection privilégiée dont Léon XIII entoure notre pays et la famille royale de Belgique, pour être persuadé que Sa Sainteté éprouverait, en face d'une telle union, la même compassion et la même tristesse humiliée que ressentiraient tous les catholiques belges. »

Cette « tristesse humiliée » que ressentiraient les catholiques belges me fait frémir... par anticipation.

Nos cafards ont déjà de si bonnes têtes dans des circonstances normales.

Juge un peu ce que cela serait si, par surcroît de malheur, ils venaient à ressentir une « tristesse humiliée. »

Brrr! Rien que d'y penser, il me semble que mes cheveux se dressent sur ma tête !

« D'autre part, gazouille de son côté le *Courrier de Bruxelles*, imagine-t-on plus amère, plus humiliante déception pour le peuple belge que de voir la fille de ses rois briguer une couronne sur laquelle pèsent les anathèmes de l'Église et la réprobation de toutes les consciences chrétiennes ? »

Sapristi ! Ce n'est pas de la petite bière cela !

Les anathèmes de l'Église et la réprobation de toutes les consciences chrétiennes ! Rien que cela !

Eh ! bien, voilà qui doit joliment augmenter le poids de la couronne d'Italie.

Si, comme je le suppose, celle-ci est en or massif, cela ne peut que lui donner une plus-value considérable.

Blague dans le coin, une couronne pareille n'est pas à dédaigner. A la place de Sa Majesté Léopold II, j'y regarderais, dans tous les cas, deux fois avant de prononcer le classique : « *Tout est rompu, mon gendre.* »

Vous savez, par le temps de Congo qui court, on ne sait pas ce qui peut arriver.

J'arrive, pour finir, aux élucubrations de la pieuse *Gazette de Liège*.

Le correspondant bruxellois de cette feuille angélique déclare d'abord que, contrairement aux bruits qui circulent, le Roi des Belges n'a jamais consulté le Pape au sujet du mariage projeté.

« Cette nouvelle est réellement absurde, ajoute le saint homme; elle est injurieuse pour notre Souverain, qui n'ignore pas que Léon XIII, si attaché à notre pays et à ses rois, ne peut que considérer comme une offense personnelle le mariage de la princesse Clémentine avec le fils de celui qui, quoi qu'en disent les libéraux, est le fils de son spoliateur, et reste son geolier. »

Ah ! mais alors, entendons-nous ! Si toutes les femmes de la chrétienté vont se trouver dans l'obligation de refuser leur main et leur cœur à l'héritier du trône d'Italie, pour éviter à cet épatant Léon XIII l'amertume d'une offense personnelle, il ne reste plus que cette triste alternative au fils du roi Humbert :

Ou bien se faire eunuque, ou bien entrer dans l'ordre des Petits-frères !!!
Tas de crétins, va !

RACAGNAC.

Sonnets et souvenirs.

DE MONSIEUR B... A MADAME C...

Vous souvient-il encore de ce bal, un dimanche,
Où nous avons valsé pour la dernière fois ;
Je sentis dans ma main trembler votre main blanche,
Et j'entendis tout bas murmurer votre voix.

Vous me disiez : Je t'aime ! — Alors vous étiez franche ;
J'aurais voulu crier mon bonheur sur les toits ;
Je baisais comme un fou le bout de votre manche,
Et vous le souffriez ; c'était le jour des Rois.

Que nous étions heureux, ma reine, de nous plaire !
Quel superbe mépris des choses de la terre !
Que de tendres serments et d'amoureux billets !

Cependant vous voilà la femme d'un notaire ;
Vous avez trois marmots qui vous nomment leur mère ;
Vous aimez le confort et les chevaux anglais !

DE MADAME C... A MONSIEUR B...

Vous souvient-il encore de cette lettre étrange
Qu'on me remit, un soir, mystérieusement.

« Vous qui me trahissez, ô vous dont le cœur change,
» Me distez-vous, le mien garde encore son serment.

« J'avais tort : après tout, vous n'êtes pas un ange ;
» L'étude est de rapport ; c'est un grand argument.
» Mais sachez, — c'est ainsi qu'un noble cœur se venge
» Qu'un homme s'est tué, Madame, en vous aimant. »

Sur ce mot, je faillis tomber évanouie ;
Attendant votre mort, dont vous me menaciez,
J'eus pendant huit grands jours les yeux de pleurs noyés.

Cependant vous voilà très heureux d'être en vie ;
Vous aimez fort le jeu, la table à la folie ;
Vous avez pris du ventre et vous vous mariez !

L. G.

De ci, de là.

Rengaines doctrinaires. — La *Meuse* termine comme suit son résumé analytique de la dernière séance du Conseil communal :

« MM. les conseillers Dumont et Renard ont déposé une proposition tendant à l'exclusion du prêtre. Cette proposition a été renvoyée aux Commissions. Nous ne croyons pas qu'elle soit appelée pour le moment à un grand succès. »

Je réclame des éclaircissements !

Si après les faits posés par le vicaire Bonner, après la lettre phénoménale de l'évêque de Gand, après les agissements du curé de Ste-Walburge, il y a encore des âmes candides qui trouvent que la proposition de MM. Dumont et Renard ne peut aboutir pour le moment, je demande, oh ! *Meuse* de mon cœur, à quel moment li conviendrait de déposer une proposition de ce genre pour la faire réussir.

A lui la palme. — Le *Journal de Liège*, je me plais à le reconnaître, dépasse encore de quelques coudées son aimable confrère du boulevard de la Sauvenière :

« S'il y avait du danger, déclare judicieusement l'antique feuille doctrinaire, le Collège n'aurait pas attendu la proposition de MM. Dumont et Renard que rien ne justifie. »

Que rien ne justifie !!!! Ces quatre mots me paraissent plus grands encore que la tour Eiffel !

Ce scélérat de *Journal de Liège* ! Pas moyen de lutter avec lui : malgré tout, c'est toujours lui qui reste le coco dans le grand art de débiter... des bêtises doctrinaires.

Pas d'exagération. — « Ne vous semble-t-il pas, dit la *Gazette Pétrus*, que le départ du général Boulanger a produit, ici, certaine satisfaction, voire une sorte de soulagement. »

Eh ! bien, s'il faut parler franc, il ne me semble pas du tout.

Pour ma part, le départ du bray' général et de sa clique m'a laissé complètement indifférent.

Un pantin de plus ou de moins en Belgique, que veut-on que cela me fasse après tout ?

Quand des gaillards comme cela fichent leur camp, je me rends dans mon cabinet le plus particulier où je me trouve très bien à l'aise pour exhaler les seuls soupirs de soulagement que nécessitent les circonstances Et c'est fini par là !

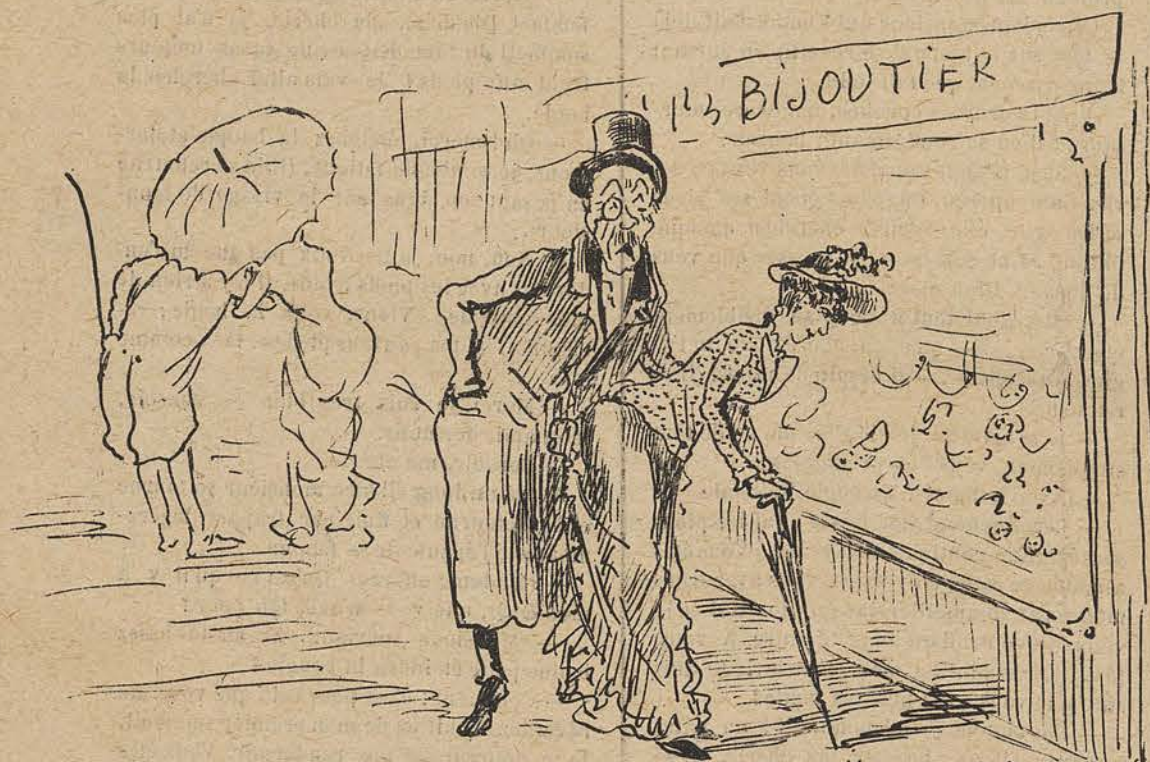
COMMENT ON MENDIE

par AMEN.



« Une petite charité, s'il vous plaît. »

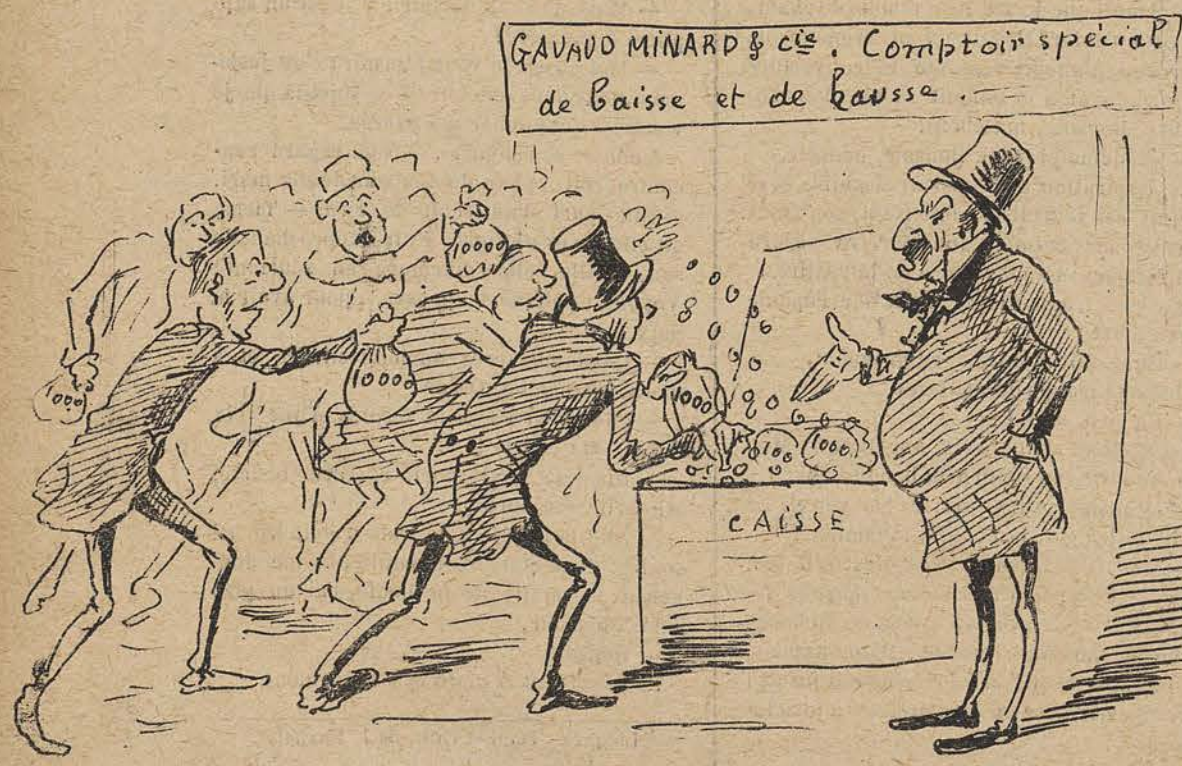
« A propos, n'as-tu pas cent sous à me prêter ? »



« Comme cette parure est jolie, il me semble qu'elle mirait à merveille. »



« Un baiser, rien qu'un baiser ! »



« Un petit million, s'il vous plaît ! »



« Ad majorem Dei gloriam. »